



Cher installateur,

Vous allez installer une porte blindée qui a été réalisée avec beaucoup de soin.

Pour que ce placement se réalise sans problème, on vous conseille vivement de lire la notice.

Nous restons à votre disposition pour des conseils éventuels.

Si vous avez une remarque ou vous pouvez apporter une idée ou une amélioration, n'hésitez surtout pas de nous envoyer un mail à [:info@homesecuritydoors.be](mailto:info@homesecuritydoors.be), on vous répondra dès que possible.

Si vous avez besoin d'une attestation de conformité et de garantie pour vous ou pour votre client, on vous prie de nous renvoyer par mail ce document avec les informations demandées :

Pour obtenir l'attestation il est important de suivre la notice de placement à la lettre, le placement est sous la responsabilité du placeur. Il faut également nous envoyer une photo de la porte et une du placement où l'on distingue bien qu'entre l'ébrasement et le mur il y a bien la mousse RF PU coupe-feu qu'on distingue par sa couleur rose.

Renseignements nécessaires:

Nom du placeur ou de la société qui a fait l'installation:

Nom de la personne qui a fait la réception avec le client :

Adresse :

Date de pose :

Adresse mail :

Numéro de téléphone :

Adresse du placement :

Etage (si plusieurs appartements mettre droite ou gauche ou numéro de l'appartement) :

Modèle :

Référence : (exemple) 80/200/G

Classe : 3 ou 4

Nom, date et Signature du demandeur

Dès réception, on vous renverra l'attestation, la garantie et l'autocollant à placer sur le chant de la porte en dessous de la charnière du haut.

HOME SECURITY DOORS SPRL	Rue Vanderschrick 30	1060 BRUXELLES
Numéro d'entreprise BE 0553.464.182		
KBC IBAN BE82 7360 0393 8668 BIC KREDBEBB		
+32 (0)495 830 300	+32 (0)2 567 12.81 fax + 32 (0)2 681.00.53	
E-mail : Info@homesecuritydoors.be web : homesecuritydoors.be		

La sécurité, le savoir-faire et le professionnalisme à la portée de tous !